



## Mot du maire



Chers citoyens (nes),  
Un autre mois vient de s'écouler, sans doute l'un des plus beaux, et cela depuis plusieurs années. Nous venons de changer de saison depuis quelques jours et nous espérons avoir un bel automne ensoleillé. Les travaux des routes 335, 337 et 158 sont commencés et nous aurons bien sûr des inconvénients de circulation. Les travaux dureront environ un mois, c'est le prix à payer pour avoir enfin une route praticable.

Il y a une dizaine de jours, nous avons tenu une conférence de presse pour sensibiliser les autorités gouvernementales à faire diligence afin d'exécuter les travaux du contournement de la Ville de Saint-Lin-Laurentides. Je tiens à remercier tous ceux qui ont signé la pétition, soit environ 3000 personnes. Nous savons que le contrat d'étude environnementale a été donné il y a un mois et que l'été prochain il sera déposé au gouvernement. Nous suivrons le dossier de très près, car après le contournement, nous prévoyons réaménager le centre-ville et bénéficier du programme « Réno-Village ».

Cette année, le 30 octobre 2009 à la salle l'Opale la Croix-Rouge Canadienne (section Montcalm) fêtera ses 50 ans d'existence et de services auprès de notre communauté. Un cocktail sera servi à 18 h, suivi d'un souper à 19 h, le coût des billets sera de 40 \$. Je vous invite à venir témoigner votre reconnaissance à tous les bénévoles qui se sont dévoués généreusement pour notre société. Les billets sont en vente à l'hôtel de Ville de Saint-Lin-Laurentides au 450 439-3130 poste 7225. Soyons généreux!

L'épluchette de blés d'Inde du Maire André Auger a été une très grande réussite, environ 800 personnes ont participé aux activités sur la rivière l'Achigan, et aussi dans le parc André Auger. Il faut dire que Dame Nature nous a fourni une très belle journée ensoleillée qui a facilité la participation à cette fête. À l'an prochain.

N'oubliez pas de venir voter à l'élection municipale qui aura lieu le 1er novembre 2009. C'est votre devoir de venir exprimer votre choix pour élire vos représentants municipaux pour les quatre prochaines années. À la prochaine!

*André Auger, maire*

## Tu es à la recherche d'un emploi ?

Viens participer au Marathon de l'emploi, le 20 octobre 2009. En 2008, 1 271 offres d'emploi ont été trouvées lors du marathon. Pour t'inscrire ou obtenir plus de renseignements, contacte : Benoit Rocheleau Tel : 450 831-3930 / 1 888 831-3930 Courriel : benoitrocheleau@cjemontcalm.qc.ca Dépêche-toi, les places sont limitées !

## Élections municipales

Le 1er novembre prochain, les élections municipales se tiendront à la Salle l'Opale au 510, rue Saint-Isidore et le vote par anticipation sera tenu le 25 octobre 2009 à l'Hôtel de ville. Vous recevrez sous peu, par courrier, un avis confirmant ou non votre inscription à la liste électorale municipale. Si vous désirez vous inscrire ou effectuer une correction, les bureaux de révision seront ouverts le 13 octobre 2009 de 19h à 22h, le 14 octobre de 14h à 17h30 et le 19 octobre de 10h à 13h.

## Prévention des incendies

La semaine de prévention des incendies se tient, cette année, du 4 au 10 octobre 2009, sous le thème «Chauffez sans y passer !» Chaque année, les appareils de chauffage sont la cause de nombreux incendies. La plupart de ces incendies sont causés par une installation inadéquate, une mauvaise utilisation ou un manque d'entretien. L'accumulation de crésote à l'intérieur des cheminées est responsable de nombreux incendies. Cette crésote est un sous-produit d'une combustion incomplète. L'humidité du bois ainsi que le manque d'air favorisent la formation de crésote à l'intérieur des tuyaux et de la cheminée. La présence de dépôt de suie ou de crésote de plus de 3mm d'épaisseur sur la paroi intérieure d'une cheminée indique qu'il faut procéder immédiatement à un ramonage, modifier dans certains cas le mode de combustion, et procéder à des inspections plus fréquentes. Pour éviter un feu de cheminée, ne brûlez que du bois sec, n'allumez pas votre feu avec du papier coloré ou glacé et ne vous servez pas de votre appareil comme un incinérateur à déchets. Faites ramoner votre cheminée une fois par année ou plus selon l'utilisation par un technicien de l'association des professionnels du chauffage au bois. Ne tentez jamais d'allumer votre feu avec de l'essence, du kérosène ou un allume-barbecue. Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles. Disposez des cendres chaudes dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison pour une période d'au moins 72 heures. Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et gardez un extincteur à proximité du poêle ou du foyer.

## Fermeture des bureaux

Veuillez noter que lundi le 12 octobre prochain, les bureaux municipaux, ainsi que la bibliothèque seront fermés (fête de l'Action de Grâce).

## Ateliers parents/enfants offerts gratuitement

### Programmation 2009-2010

Le Comité d'action local de St-Lin Laurentides, Projet CALIN, vous offre la possibilité de participer

gratuitement à des ateliers qui vous permettront de partager de bons moments avec vos jeunes enfants et de contribuer activement à leur plein épanouissement.

« Le Temps d'un Conte » : Caline vous attend pour une lecture interactive

« Les Petits Jaseurs » : Activités de stimulation du langage parents-enfants

« Les petits moteurs » : Activités motrice, bouger pour s'amuser !

Ces ateliers s'adressent aux familles qui habitent Saint-Lin-Laurentides ayant des enfants de 0 à 5 ans. Nous offrons au besoin, un service de halte-garderie et de transport, gratuitement. Pour information et inscription, communiquez avec l'équipe du Projet CALIN au 450 439-7340 ou avec Marie-France Turcotte, agente de milieu au 514 707-6131.

## Les études avant le travail!

Les feuilles des arbres nous le rappellent constamment, l'été est chose du passé. Il aura peut-être été l'occasion pour vos ados de renflouer leurs coffres en expérimentant un premier emploi étudiant. Peut-être même auront-ils décidé de conserver cet emploi après la rentrée. Pourront-ils réussir leurs études et travailler en même temps? Oui, à condition de demeurer vigilants. Le fait de travailler durant les études permet aux jeunes d'acquiescer une belle autonomie, financière et personnelle, de vivre une première expérience sur le marché du travail et d'accroître leur confiance en eux. Votre jeune est à risque de décrocher :

- s'il ne planifie pas un horaire réaliste, permettant de concilier études, vie sociale et travail,
- s'il manque des cours pour travailler ou travaille plus de 20 heures par semaine,
- s'il doit prolonger la durée de ses études pour travailler, s'il étire, par exemple, la durée de ses études au Cégep en prenant moins de cours pour être davantage disponible au travail,
- si ses résultats scolaires sont insatisfaisants et qu'il manque de temps pour étudier.

Un employeur qui a la réussite des jeunes à cœur devrait limiter à vingt le nombre d'heures de travail de ses employés étudiants en période scolaire. Votre jeune devrait également pouvoir bénéficier d'un allègement de son horaire de travail en période de pointe ou d'examen. Votre jeune a tout intérêt à parler de ses disponibilités avec son employeur dès son embauche et à changer d'emploi si son statut d'étudiant n'est pas respecté. Visitez le [www.creval.org](http://www.creval.org) pour connaître la liste des employeurs certifiés OSER-JEUNES. Ils respectent ces critères et encouragent la persévérance scolaire chez leurs employés étudiants. Bonne conciliation! Bon succès scolaire! Julie Blanchette Agente de développement CREVALE

## Ajout de services de transport pour les courses dans vos municipalités

La MRC de Montcalm en collaboration avec la Table de concertation en soutien à domicile (TCSAD) vous offrent un service de transport pour effectuer vos courses 2 fois/mois. Un autobus ira vous chercher à la maison pour aller au bureau de poste, caisse populaire ou institution bancaire, pharmacie et épicerie. Pour les personnes de 65 ans et plus, le coût a été fixé à 4\$, pour tous les autres résidents l'utilisation de ce service est de 5\$. Pour information sur les circuits ou pour vous inscrire, veuillez téléphoner à la MRC de Montcalm au 450 831-2182 ou 1 888 242-2412 (numéro sans frais) poste 7082. Ce nouveau service est rendu possible grâce à un financement de la MRC de Montcalm et de la CRÉL.

### HORAIRE POUR LE SERVICE DE TRANSPORT POUR LES COURSES

MUNICIPALITÉ	HORAIRE	JOUR	Coût
Saint-Calixte	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> semaine du mois	Lundi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Lin-Laurentides	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> semaine du mois	Mercredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Roch-de-l'Achigan	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois	Mercredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Roch-Ouest	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois	Mercredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Sainte-Marie-Salomée	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois	Vendredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Liguori	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois	Vendredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Jacques	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois	Vendredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Alexis (paroisse et village)	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> semaine du mois vers St-Esprit	Vendredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Alexis (paroisse et village)	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois vers St-Jacques	Vendredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Saint-Esprit	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> semaine du mois	Vendredi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit
Sainte-Julienne	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> semaine du mois	Lundi	4\$/circuit (personne âgée de 65 ans et +) 5\$/circuit